



Un maire Une équipe, des réalisations... ...un bilan

METZ MUNICIPALES 2014

DECEMBRE 2013

En 2008, nous écrivions dans notre programme que depuis de nombreuses années, la priorité de la politique municipale avait plus été marquée par la protection du patrimoine que par celle du développement et de l'amélioration des services aux habitants.

Nous voulions faire de Metz, une ville forte, dynamique, tournée vers l'avenir, travailler pour son renom tout en s'occupant du bien-être de ses habitants.

Nous voulions faire de Metz, une ville européenne, une ville innovante, une ville solidaire, une ville écologique et une ville démocratique.

Notre diagnostic était sévère mais partagé par une bonne majorité de la population. L'ancienne municipalité se voyait reprocher le manque de projet en matière de transports urbains avec des bus trop lents, l'absence de politique scolaire ambitieuse, l'inexistence dans l'accueil périscolaire ou encore une politique conflictuelle stérile avec sa voisine nancéenne. Une forme de léthargie s'était aussi installée résultant de la faiblesse de l'animation urbaine. Metz était reléguée dans une position de ville de province « pépère » qualifiée de « belle endormie ».

Et pourtant, deux faits majeurs allaient mettre un coup d'accélérateur et faire prendre à la ville un virage à 180°.

Il y eut d'abord cette fabuleuse idée proposée par le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon à l'ancien maire de Metz

d'accueillir à l'arrière de la gare une antenne du Centre Pompidou. Projet suscitant le débat, il n'avait pas fait alors l'objet d'une opposition dogmatique de nos élus siégeant alors dans l'opposition municipale. Bien au contraire, la gauche messine avait bien conscience que ce Centre d'exposition allait être un outil majeur pour la notoriété de la Ville et par conséquent pour son développement économique et touristique.

L'autre événement majeur a été la victoire de la gauche aux élections municipales en 2008. Grand moment historique car depuis la création du suffrage universel dans les communes en 1848, elle n'avait encore jamais eu l'occasion de se retrouver à la tête des affaires la ville.

Une forte attente se faisait sentir dans la population et pour y répondre nous étions armés d'idées et de projets longuement mûris. Menée par un homme de convictions, Dominique Gros et par une équipe dynamique ouverte à la société civile et rassemblant diverses sensibilités politiques (centristes, socialistes, écologistes, communistes), notre campagne a permis de convaincre les Messins d'opter pour l'alternance à une droite déchirée par des querelles intestines. Et c'est ainsi que l'aventure a débuté.

Six années plus tard, un grand chemin a été parcouru souvent semé d'embûches et de contraintes techniques et financières. Plombées par une décision politique de Nicolas Sarkozy, la ville et son agglomération ont dû subir des restructurations militaires dont la fermeture de la base aérienne de Frescaty. Bien pire, dans un contexte de crise économique

mondiale et d'Etat national en grave difficulté financière, Metz a dû supporter le gel puis la diminution des dotations nationales.

Malgré ces vicissitudes et empreints d'une énergie tenace, nous avons atteint nos objectifs. La ville a changé, elle s'est transformée et la quasi-totalité de notre programme a été mis en œuvre sous la direction de Dominique GROS, le nouveau maire de Metz. Sans relâche, avec conviction et courage, il s'est affairé à faire partager sa vision aux habitants tout comme aux acteurs économiques et sociaux. Cela n'a pas été toujours simple. Les Messins ont dû accepter la gêne de travaux de transformation de la ville ainsi qu'un ajustement fiscal demandé en début de mandat.

La diversité des thèmes abordés dans les pages suivantes résume les actions développées dans de nombreux champs d'intérêts municipaux. Ils démontrent que bons nombres d'aspects ont été traités pour placer Metz dans le peloton de tête des grandes villes dynamiques où il fait bon vivre. Toutes ces politiques ont été menées en respectant nos convictions, celles de militants de gauche.

Metz capitale Régionale, ville européenne et partenaire

Une place forte dans la nouvelle Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière.

Metz est une capitale régionale et concentre un certain nombre de pouvoirs dans la sphère publique. Cette fonction est parfois partagée avec Nancy, en particulier dans les domaines universitaires et hospitaliers. **Les restructurations de défense décidées par le gouvernement Sarkozy en début de mandat ont contribué à affaiblir sa fonction militaire en privant l'agglomération messine d'une partie de ses cadres de l'armée.**

Par ailleurs, l'adoption de la loi portant réforme des collectivités locales a suscité un réel débat sur l'évolution nécessaire des limites de périmètre de l'agglomération de Metz Métropole. **La Ville a aussi contribué à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) regroupant 151 communes et 380 000 habitants.** Metz s'est engagée dans ce mouvement avec volonté, confiance et désir d'innover. Il s'agissait de faire prendre conscience de la place capitale dont elle dispose avec son aire urbaine d'influence dans l'espace régional et transfrontalier, en s'appuyant sur une stratégie ouverte et multi-partenaire. La Ville est désormais un acteur incontournable dans les débats d'aménagements du territoire, en Lorraine, à Paris mais aussi au Luxembourg, en Rhénanie et en Sarre.

Son positionnement géographique avec ses réseaux d'infrastructures de transports (A31/A4, fluvial, ferroviaire avec le TGV Est/Métrolor) se traduit par **une place stratégique au sein de la nouvelle Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT).** La Ville de Metz peut désormais coopérer avec des villes d'importance telles que Luxembourg, Trèves, Sarrebruck ou encore Arlon. Cet espace de 3,4 millions d'habitants présente collectivement des caractéristiques identiques aux grandes métropoles européennes, le même potentiel de croissance en termes de fonctions supérieures, d'infrastructures, de potentiel universitaire ou encore d'équipements sanitaires et culturels.

La coopération avec les voisins au sein du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain.

Depuis sa création le 18 décembre 2011 à l'initiative des villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal, **le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain (PMSL), a souhaité placer l'émergence d'une dynamique métropolitaine au cœur de son ambition pour une Lorraine attractive et compétitive.**

Cela s'est traduit par l'élaboration d'une stratégie métropolitaine de développement économique visant à faire de la Lorraine un nœud de la nouvelle économie européenne en favorisant divers réseaux.

L'Université de Lorraine s'est ainsi constituée dans le cadre des projets coopératifs de ce PMSL. Formellement créée le 1^{er} janvier 2012, elle naît de la fusion des 3 universités nancéennes et de l'Université Paul Verlaine de Metz. Elle rassemble plus de 50 000 étudiants et cette démarche a ainsi été couronnée par l'obtention de crédits du Plan Campus national.

En janvier 2011 est créée la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) du Sillon Lorrain par le rapprochement entre le CHU de Nancy, le CHR de Metz-Thionville et le pôle santé d'Epinal. Elle favorise l'accès à l'excellence médicale au profit de toute la Région. Le site universitaire de Metz a accueilli pour la première fois de son histoire, une première année d'étude de Médecine.

Le champ d'action culturelle s'est lui aussi transformé avec la mise en réseau de grands équipements culturels : Opéra National de Lorraine et Orchestre National de Lorraine au sein d'un Pôle lyrique symphonique et chorégraphique, rapprochement des conservatoires régionaux de Metz Métropole et du Grand Nancy ou encore fusion des écoles d'art d'Epinal et de Metz. L'instauration d'un PASS Musée pour l'accès aux musées et centres d'arts des agglomérations de Lorraine et du Rhin Supérieur, marque la création du plus grand Musée européen virtuel.

Faire connaître, faire aimer Metz

Le sentiment de banalité s'était clairement installé dans le cœur des Messins lorsque l'on évoquait avec eux l'ambiance dans leur ville. Souvent décrite comme « **ville de vieux** » ou « **belle endormie** », la ville avait alors une image de ville de province classique se reposant sur son passé commerçant et ses riches vestiges patrimoniaux.

Notre sentiment était donc qu'il fallait réveiller la ville, élargir son champ de notoriété qui ne reposait guère plus que sur sa cathédrale et l'histoire de son club de football.

Il faut reconnaître que la décision prise par l'ancien Maire, Jean-Marie Rausch de réaliser le Centre Pompidou a contribué à engager la ville dans une mutation, celle d'une ville d'Art Contemporain. La fin du service militaire et les restructurations militaires auront aussi probablement contribué ces dernières années à faire disparaître progressivement le cliché d'une ville de garnison.

Pour autant, si les fondations du Centre Pompidou avaient été amorcées, il fallait boucler ses travaux et tous les contentieux financiers et techniques inhérents à ce type de grands projets. Il fallait en assurer son éclosion internationale en ne négligeant pas le soutien promotionnel des Messins. Grâce à de nombreuses campagnes de communication, Metz Métropole et la municipalité ont su faire naître le soutien nécessaire de la population pour l'ouverture de ce centre. Metz est devenue « The place to be » comme l'a qualifiée Martine Aubry lors d'un déplacement à Metz. **Le Centre Pompidou est encore aujourd'hui l'un des sites culturels les plus visités de France.** Comme la Cathédrale, il est désormais incontournable pour les touristes, les politiques, et les stars en séjour à Metz.

Mais la Municipalité ne s'est pas contentée seulement de promouvoir un centre d'art contemporain. **Elle a programmé une politique événementielle d'envergure pour imprimer une image dynamique et moderne à la ville.** Ainsi, des événements tels que la **Nuit Blanche, Metz Plage, le Marathon, le Tour de France, les « Victoires de la Musique » à l'Arsenal, le Festival Hop Hop, le Festival de Théâtre « Passages »,** ont contribué à apporter une notoriété positive à la ville. **Les télévisions et journaux nationaux se sont intéressés à la ville et le nombre d'articles ou de sujets évoquant Metz a connu une croissance remarquable** (Des racines et des Ailes sur F3, documentaire d'Arte, Victoires de la Musique à l'Arsenal retransmis sur F3, JT de TF1 en direct

de Metz Plage, presse spécialisée vantant le METTIS, magazines d'arts sur le Centre Pompidou, etc.). Si les retombées économiques sont difficilement quantifiables dans un conjoncture économique difficile et qu'elles prêtent souvent au débat, certains chiffres reflètent néanmoins un réel dynamisme. Ainsi par exemple, les augmentations de terrasses de café-restaurants (+ de 35% sur le mandat) sont un exemple concret des retombées économiques des événements organisés et des aménagements urbains réalisés.

Une ville de coopération et de solidarité internationale

La coopération décentralisée se traduit par l'établissement de relations pérennes entre les collectivités territoriales françaises et étrangères. **La Ville de Metz a fait le choix de s'inscrire dans une logique de coopération solidaire Nord/Sud.**

Le choix s'est porté sur une prise de contact avec **la Ville de Djambala en République du Congo**, située à 360 km de Brazzaville. Avec la signature d'une convention de jumelage en 2012, Metz s'est fixée l'objectif de développer des échanges économiques, culturels et humains entre ces deux cités.

Par ailleurs, **la Municipalité sensible au conflit en Syrie se mobilise aux côtés des associations humanitaires** qui œuvrent pour aider les populations qui subissent les conflits.

Enfin, le jumelage avec la Ville de Karmiel en Israël a été accentué notamment dans le domaine des échanges culturels : présence de troupe de danseurs folkloriques de Karmiel aux Fêtes de la Mirabelle et déplacement du Ballet de l'Opéra-Théâtre dans cette même ville.

Pour une gestion exemplaire de la ville

Passer à une gestion rigoureuse et dynamique

Dans le paysage des grandes villes de France, la Municipalité de Metz se distingue par des performances probantes, sur **la faible sollicitation fiscale des habitants, un faible endettement et un investissement élevé.**

Pourtant, pendant 6 ans, l'opposition municipale n'a cessé de caricaturer la gestion financière de l'équipe municipale et de vanter l'héritage. Mais les résultats sont là : **ville moins endettée en 2013 qu'elle ne l'était en 2007, et un taux de réalisation budgétaire en matière d'investissement bien plus satisfaisant que sous les mandatures précédentes (74% en 2013).**

Le taux des impôts locaux (T.H.) a augmenté (+4% en 2009, +2% en 2010) en raison de l'augmentation automatique des dépenses courantes, de la mise en œuvre de nouveaux services aux Messins ou encore du désengagement et du transfert de charges de l'Etat. Ensuite en 2011, 2012, 2013 et 2014, le taux des impôts locaux n'a pas bougé. Cette politique fiscale a été possible grâce des économies de train de vie, une limitation rigoureuse des dépenses de fonctionnement et la mise en œuvre d'un contrôle de gestion.

Simultanément, la ville a subi les conséquences de la crise économique mondiale pendant les 6 années de ce mandat et qu'une certaine stabilité démographique a été confortée par les restructurations de l'armée. Ces événements n'ont pas été des facteurs favorables pour augmenter les bénéfices économiques et le potentiel fiscal de la Ville et de l'agglomération.

Cependant, les facteurs énumérés ci-dessus ne sont pas les seuls en cause. En matière financière et budgétaire, les conclusions de l'audit commandé par la nouvelle équipe municipale et le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de l'ancienne mandature (2001-2008) tranchent singulièrement avec l'image longtemps

répandue d'une ville à la situation financière saine et s'astreignant à une gestion rigoureuse.

Ainsi, la Ville de Metz est restée longtemps marquée par le relatif archaïsme de la

gestion de ses services municipaux, caractéristique qui a contribué à obérer sa capacité à affronter les enjeux qui l'attendent. Les défauts organisationnels conjugués à l'inadaptation des modalités de gestion ont aussi conduit la Chambre à relever des distorsions significatives, tant dans la conduite des affaires communales que dans l'exécution des missions. Les juges ont ainsi révélé certaines anomalies dans la gestion de la Ville par l'équipe municipale précédente. **Ainsi, la CRC a relevé « l'insincérité intrinsèque » des budgets votés au titre des exercices 2001 à 2008** au regard de distorsions entre les budgets votés et leur réalisation effective. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement était en moyenne de seulement 48,68% sur la période contrôlée. Enfin, en matière de dépenses de fonctionnement, la Chambre Régionale des Comptes soulignait en 2008 que **« la situation de la Ville de Metz est marquée par une croissance des dépenses de fonctionnement à un rythme plus élevé que celui observé pour les produits de même nature »** [...] **« cet effet de ciseaux implique des risques à moyen terme sur la gestion courante de la commune, à défaut de mesures adaptées de réduction des charges ou d'augmentation continue de la fiscalité ».**

Préserver une bonne santé financière et investir pour l'avenir

Aujourd'hui, les dépenses de fonctionnement ont atteint 149 millions d'euros. Elles restent modérées et **représentent par habitant une moyenne de 1197€ contre 1162€ pour la moyenne nationale.** Cette progression totalement assumée par l'équipe municipale correspond aux nouvelles dépenses induites par l'application du projet municipal. Elles sont la conséquence d'une politique de développement économique, de cohésion sociale : financement de l'accueil périscolaire, politique tarifaire dans les cantines, participation financière à la création de l'agence de développement économique Metz Métropole Développement ou encore financement d'événements à caractère populaire tels que Metz Plage, le Marathon ou la Nuit Blanche.

Les subventions aux associations culturelles, sociales et sportives sont à un niveau élevé : 251€ par habitant à Metz contre 160€ pour la moyenne nationale. Le nombre d'associations subventionnées est passé de 370 à 450 entre 2007 et 2013.

En matière d'investissement, c'est 268 millions d'euros qui ont été débloqués sur les 6 années du mandat afin de réaliser de nouvelles infrastructures, aménager la ville et maintenir en état le patrimoine. Dans le souci de favoriser le dynamisme économique et l'emploi, la Municipalité a souhaité inscrire chaque année en **moyenne 45 M€ à la section d'investissement** tout en limitant le poids de la dette et en modérant le prélèvement sur les fonds issus de la vente en 2007 de 15% de l'UEM. **Le taux d'exécution en matière d'investissement a atteint 74% en 2013** prouvant ainsi que les projets de la municipalité sont mis en œuvre et qu'ils ne restent pas au stade de l'affichage politique.

Ces investissements communaux ont été soutenus par une recherche active d'aides de l'Etat, du Département et de la Région, de fonds européens, de financement du «Plan Campus» pour le développement universitaire ou de l'ANRU pour les politiques de restructurations urbaines. Les finances municipales ont aussi profité des résultats engendrés par la bonne stratégie de développement de l'UEM, permettant de consolider les bénéfices versés à la Ville.

Un effort particulier a aussi porté sur la recherche de financements externes privés. Le mécénat a fortement augmenté pour les grands événements (Nuit Blanche, Metz Plage, Metz Marathon). **Il a ainsi progressé régulièrement passant de 40 000 € annuel en 2008 à 800 000 € en 2012.** Il est le signe d'une reconnaissance du secteur privé pour une politique menée dans une ville en plein essor !

La masse salariale a été maîtrisée. En 2012, elle représente 74,4 M€, soit 52,2% des dépenses de fonctionnement. Cette part reste relativement faible comparativement aux villes de la même strate.

La dette de la ville s'élève à 15,8 millions d'euros en 2013 contre 16,1 millions en 2007. Elle représente aujourd'hui 147 euros par habitant pour une moyenne de la strate nationale de 1080 euros. Metz est ainsi la 2^{ème} grande ville de France la moins endettée. (Reims 1735€, Nancy 987€).

La situation financière de Metz est donc parmi les plus saines des grandes villes de France. Ce fait a été plusieurs fois salué par la presse nationale (le Point, le Figaro, Capital)

Améliorer le fonctionnement des services municipaux

Les services de la Ville comptent près de 2 000 salariés et de multiples métiers. Ils sont les artisans de la gestion de la ville et du bien-être des habitants. **Des réformes ont abouti à la révision des règles d'avancement et à la fin des situations précaires** comme par exemple pour des personnels de cantines dont le statut de vacataire a été transformé en contrat annualisé.

Le service rendu aux Messins a été amplifié par l'ouverture des services le vendredi après-midi suite à des discussions constructives avec les représentants du personnel sur l'organisation du temps de travail. Une nouvelle Mairie de Quartier a vu le jour dans le Château à la Patrotte et une autre est en construction à Bellecroix.

Par ailleurs, afin de faciliter les démarches administratives, un numéro vert « **Allo mairie** » 0800 891 891 est devenu numéro unique de la Mairie et un « guichet dématérialisé » **e-Mairie** donne accès à tous les services sur le site www.metz.fr. Dans le cadre de la démarche d'amélioration de sa relation avec les usagers, la Ville a enclenché un processus visant à obtenir la certification Qualiville en 2014.

Dépense 2012 par habitant	Frais de Personnel	Impôts locaux	Montant de la dette	Subventions Associations	Investissement annuel
Metz	598	424	147	251	459
moyenne des villes	650	552	1050	160	280

Compte Administratif 2014

Accompagner le développement économique, le tourisme et le commerce

Une stratégie territoriale et une agence pour développer l'économie et favoriser l'emploi

De 2008 à 2012 la place de Metz gagne en attractivité, doublant sa part de transactions immobilières en Lorraine (de 14% à 29% de toutes les transactions de Lorraine).

Chaque jour, 25 000 personnes habitant hors Metz Métropole viennent travailler à Metz.

La balance commerciale de l'aire urbaine est excédentaire de 270 millions d'euros par an, indice d'une forte attractivité et du rôle dominant de Metz en Lorraine et au-delà.

Dès le début du mandat, la Ville de Metz et Metz Métropole ont acté la création de Metz Métropole Développement, agence de développement économique chargée de faire émerger des projets innovants, d'accompagner l'installation d'entreprise ou encore de soutenir les structures d'aide à la création d'entreprises. L'agence a aussi été chargée de définir pour le compte de la Ville et de l'Agglomération un Schéma de Développement Economique. Elle a permis la création de 1210 emplois.

Sa politique s'est déclinée par :

-La réalisation de la Maison de l'Entreprise (300 000 € investis) qui accueillait 10 créateurs d'activité en fin 2012 en fournissant local et secrétariat partagé. Elle assure un soutien à la création et au développement d'entreprises (formalités, aide à l'export, aide aux financements, conseils en recrutement et en formation). Accès à des formes de financement spécifiques (micro crédit, amorçage high-tech...)

-La mise en œuvre du dispositif « Cités Lab » qui a reçu et conseillé 186 porteurs de projets dont 35 ont créé leur activité avec un soutien en matière de solution foncière, de recherche de financement, d'appui au recrutement...

Ce développement, initié par des campagnes de promotion remarquées, bénéficie d'investissements publics importants (1 milliard d'euro de 2007 à 2015).

Cette stratégie s'est complétée par la création d'un observatoire économique et de l'impact des équipements et événements à caractère touristique et culturel ainsi que d'une étude de la valorisation d'un tourisme d'affaire vers les principales entreprises messines.

Enfin, l'agence porte avec les collectivités territoriales le projet de construction d'une Cité des Congrès dans le quartier gare.

Parier sur les filières d'excellence et soutenir le développement de l'Université et de sa recherche

Le développement du pôle universitaire de Metz s'est poursuivi durant ce mandat : première année de médecine, Institut Lafayette, Institut Franco-Allemand, etc... Plus de 14 000 étudiants dont 1700 étrangers, 5 écoles d'ingénieurs et 1 école de commerce.

Localisation à Metz de l'un des 8 Instituts de Recherche technologique (IRT) de France dans le cadre du "Grand emprunt".

Constitution du Pôle Innovation Santé axé sur les activités médicales et paramédicales, sur 58 hectares contigus au complexe médical de l'hôpital de Mercy.

Mais le bassin de vie bénéficie également d'une avancée manifeste sur un certain nombre de secteurs d'avenir : matériaux, automobile, énergie. Ces secteurs d'innovation sont largement soutenus et généreront les emplois de demain. **L'Institut de Recherche Technologique Matériaux Métallurgie et Procédés (IRT M2P) et l'Institut Lafayette ont été créés pour favoriser la recherche et le transfert de technologie au profit des entreprises innovantes.**

Cette stratégie s'inscrit résolument dans le concept de développement régional de la Vallée Européenne des Matériaux et des Énergies accompagnée désormais par les financements du Pacte Lorraine.

L'installation prochaine d'un centre de recherche du CEA Tech au Technopôle confortera la recherche dans le domaine de l'énergie dans l'agglomération messine.

Accompagner le développement du commerce messin

Le soutien aux activités commerciales a été un axe de réflexion majeur. Le commerce fait partie intégrante de l'histoire de Metz. Il a très largement contribué à la vitalité messine.

De nombreuses réflexions ont été menées avec la Fédération des Commerçants de Metz par l'organisation annuelle des Etats Généraux du Commerce et le soutien à ses actions d'animation et de promotion (1,1 M€ de 2009 à 2012).

Fruit d'une coopération entre la Ville, la Fédération des Commerçants et la CCI, le nouvel outil numérique pour le commerce « Shoppingmetz.com » permet aux consommateurs messins d'avoir de véritables offres commerciales de proximité grâce à leur smartphone. Cette innovation s'appuie sur un annuaire du commerce, une application mobile, un site de vente en ligne, un blog des commerçants et une carte de fidélité.

La politique d'animation et d'aménagement des espaces a favorisé le développement des terrasses des restaurants et cafés messins de près de 36%.

Enfin, la Ville soutient le projet de réhabilitation du Centre St Jacques mené par le groupe privé CORIO qui prévoit une rénovation et une modernisation en profondeur avec près de 15 millions investis pour la requalification du Centre.

Culture et Tourisme : des moteurs économiques

Par une action volontariste dans le domaine de la culture, Metz est devenue une ville animée qui rayonne au-delà des frontières : Nuit Blanche, festival Passages, année Koltès.

Après avoir perdu la moitié de ses emplois de 2000 à 2006, le secteur culturel est en plein renouveau : le Centre Pompidou c'est 100 emplois, près de 2 millions de visiteurs cumulés et des retombées estimées à 70 millions d'euros ; à l'Arsenal la fréquentation c'est accrue de 25% ; aux Trinitaires, doublement de la fréquentation en l'espace de 4 années ; et c'est 100 000 visiteurs à la Nuit Blanche 2012. Tout ceci suscite l'intérêt du secteur économique, non seulement par les retombées immédiates mais aussi par effet d'attractivité sur les décideurs d'entreprises.

L'offre touristique et l'accueil des visiteurs se développent avec l'impact économique correspondant. Les réflexions s'orientent vers le tourisme d'affaires et le

regroupement de compétences avec Metz Métropole.

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil touristique, une charte de qualité et d'accueil a été signée avec les professionnels du tertiaire et de l'hôtellerie. De même des travaux de réaménagement de l'accueil de l'Office du Tourisme ont été réalisés.

Afin de rendre visible l'offre touristique locale, l'office de tourisme a créé dès 2010, le City Pass. Il regroupe un bouquet d'offres et de services à des prix attractifs. En 2013, l'offre City Pass a été dématérialisée pour un paiement par carte sans contact.

La création d'une nouvelle signalétique touristique confiée à Rudy Baur a permis d'embellir et de réorganiser les parcours touristiques. Le marché couvert et l'Office du tourisme ont aussi fait l'objet d'aménagements esthétiques.

De plus, un investissement qualitatif important a été financé pour des aménagements du port de plaisance du plan d'eau, labellisé par le label qualitatif et environnemental « pavillon bleu ».

Valoriser et faire reconnaître le patrimoine messin

L'important patrimoine historique et architectural de la Ville Metz est un riche atout pour le développement de l'activité touristique et par conséquent un investissement nécessaire pour l'économie messine. Aussi, l'équipe municipale a souhaité poursuivre sa mise en valeur de diverses manières.

Le secteur sauvegardé de Metz a été étendu à 163 hectares. Il est aujourd'hui l'un des plus grands de France, à la hauteur de la richesse du patrimoine messin. Cette démarche a été complétée par **l'obtention en novembre 2011, du label Ville d'Art et d'Histoire et la candidature de la Ville de Metz au patrimoine mondial de l'UNESCO**. Enfin, chaque année, la ville s'inscrit dans une démarche très volontariste pour faire découvrir ses richesses architecturales dans le cadre des Journées du Patrimoine.

L'entretien de ce patrimoine nécessite un effort financier important. En partenariat avec les conseils de fabriques, des travaux sur des monuments de culte ont été entrepris. Berges, remparts et édifices divers ont aussi fait l'objet d'un entretien. Enfin, la ville a lancé d'importants travaux de rénovation sur la Porte des Allemands pour en faire un nouveau point d'accueil touristique et un lieu de vie et de rencontre.

Une ville de transition énergétique et de l'écologie urbaine du XXIème siècle

En 2009, la Ville de Metz s'est officiellement engagée à diminuer de plus de 20% les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire à l'horizon 2020. Elle a souhaité ainsi faire du développement durable et de la transition énergétique des axes forts, présents au cœur de toutes ses politiques publiques, qu'il s'agisse d'aménagement urbain avec l'écoquartier des Coteaux de la Seille et la ZAC du Sansonnet, de déplacements avec METTIS et de la constitution d'un réseau de pistes cyclables. Metz maîtrise son énergie, grâce à l'UEM, elle gère sa production, sa distribution et mène une politique d'encadrement de sa consommation.

La Ville s'est aussi attachée à mettre en œuvre un « Agenda 21 » pour de bonnes pratiques environnementales. Afin de démontrer l'exemplarité de la Municipalité, une démarche de promotion des comportements écoresponsables a été mise en œuvre au sein des services de la Ville autour de 6 thèmes : déchets de bureau, eau, énergie, déplacements, achats responsables et manifestations/projets. Par ailleurs, la Ville a obtenu le titre « territoires de Commerce Equitable » grâce à la promotion de l'achat de produits issus du commerce équitable et à la sensibilisation des acteurs du territoire.

Les performances de l'UEM : une exemplarité nationale

L'ouverture de la concurrence européenne en matière de distribution d'électricité n'a pas déstabilisé l'Usine d'Electricité de Metz (UEM) ancienne régie municipale qui a su préserver ses contrats avec de nombreuses communes de Moselle.

Bien au contraire, avec le soutien de ses deux actionnaires, la ville de Metz (85% des parts) et la Caisse des dépôts et de consignations (15%), elle a su innover et investir faisant d'elle un fleuron pour le développement économique et la mise en œuvre de la politique municipale en faveur de la transition énergétique.

Son développement a augmenté sa valeur intrinsèque et s'est traduit par :

- la mise en service de la Centrale Biomasse de Chambière et une centrale photovoltaïque dans le sud de la France afin de diversifier les sources énergétiques.

- la création de la filiale E-fluid, une start-up informatique ayant obtenu un marché sur plusieurs années avec ERDF générant la création de près 130 emplois de niveaux supérieurs.

- l'extension du réseau de chauffage urbain avec par exemple la connexion au nouvel hôpital de Mercy. C'est aussi une baisse de 2% sur la facture des abonnés. En trois ans, le réseau de l'UEM sera passé de 33 000 équivalent logements à 45 000.

- la location de vélo électrique et le développement de bornes pour rechargement de voitures électriques.

Les déchets comme ressource énergétique

La réduction générale des déchets domestiques et l'amélioration du tri sélectif (sacs transparents, bacs à verre et à papier, déchetteries) contribuent à une meilleure valorisation des déchets et à la diminution des quantités incinérées de 1 000 tonnes chaque année. L'agglomération a adopté un Plan de Prévention des Déchets afin d'inciter particuliers et entreprises à diminuer leur production. L'incinération des déchets non recyclables alimente le réseau de chauffage urbain de l'UEM.

Un plan de soutien à l'isolation thermique

Pour limiter les dépenses de fonctionnement de chauffage des bâtiments communaux et afin de répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, un vaste plan de travaux de mise aux normes a été adopté. Il s'est traduit par l'installation de capteurs thermiques dans les équipements balnéaires et l'engagement de travaux d'isolation dans les gymnases, piscines et écoles de la ville.

Ces travaux de rénovation thermique et énergétique permettent des réductions de consommation en termes de chauffage,

d'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le même esprit, afin de sensibiliser particuliers et collectivités, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) a vu le jour.

Lutter contre la pollution

Finis les herbicides, insecticides et autres produits toxiques épanchés sur le sol et dans l'air ! Maintenant, à Metz, c'est zéro pesticide en espaces verts municipaux, jardins, trottoirs, voiries et cimetières, au grand bénéfice de la biodiversité végétale et de la santé des habitants. Afin de lutter contre la disparition des abeilles, des ruches ont même été installées au Sablon, à Magny, et à Devant les Ponts.

Le renouvellement des véhicules municipaux a été effectué progressivement au bénéfice d'un parc économe en carburants (faible consommation, GPL, hybride, etc..). L'adoption d'un plan de déplacement du personnel municipal encourage l'usage des transports en commun et celui du vélo.

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air a été revu et complété afin d'assurer avec ceux de Nancy et Thionville, la continuité de surveillance du sillon mosellan.

Une ville qui se reconstruit sur elle-même

Restructuration de bâtiments militaires ou hospitaliers, réaffectation d'espaces industriels et commerciaux, Metz est en mutation. La Ville a engagé de nombreux chantiers en faisant appel aux promoteurs privés et aux grands architectes afin de programmer des opérations urbaines d'envergure et des requalifications de quartier. **La ville se reconstruit sur elle-même en s'appuyant sur une stratégie de mixité urbaine entre immobilier commercial, accession à la propriété privée et logement social.** Elle encadre une politique de densification urbaine raisonnée afin de limiter l'impact sur les espaces naturels.

Metz gagne ainsi en dynamisme urbain et les transactions urbaines qui représentaient 14% des ventes en Lorraine en 2008 sont passées à 29% en 2012.

Des aménagements de ZAC aux reconversions de friches urbaines

- La Manufacture des Tabacs Altadis est une reconversion exemplaire par la rapidité de sa mise en œuvre. En effet, entre la fermeture de l'usine et le lancement des travaux de réhabilitation de la société Bouygues en nouveaux logements, il n'aura fallu que deux ans.

- Rue Charles le Payen : Nexity a entrepris des travaux de construction de 150 logements BBC dans cet îlot du Sablon anciennement occupé par les services techniques de la Ville.

- Le Boulevard de Trèves : Réhabilitées par le groupe Manulor, les anciennes casernes édifiées en 1872 accueillent désormais commerces, professions libérales et une école de danse.

- La reconversion de la Maternité Sainte Croix avec un programme de logements sociaux a d'ores et déjà été mise en œuvre par Batigère.

- Suite au déménagement de l'hôpital de Bon Secours à Mercy, la ville de Metz a souhaité le lancement d'un dialogue compétitif entre urbanistes pour la requalification du périmètre urbain autour du bâtiment central de l'ancien hôpital. Ce nouvel ensemble accueillera

logements, commerces et services publics. Les annexes de Bon Secours, rue St Jean et rue du XXème corps font d'ores et déjà l'objet d'opérations de promoteurs pour la réalisation de résidences seniors et de logements.

- un programme de réhabilitation de la caserne Desvallières à Devant les Ponts et le lancement de la ZAC du Sansonnet avec des logements abordables aux primo-accédants ont été mis en œuvre.

- La ZAC de l'Amphithéâtre située à côté du Centre Pompidou regroupe la Halle dessinée par l'architecte Nicolas Michelin accueillant désormais le siège de la Caisse d'Epargne et le Centre Commercial Muse de l'architecte Jean-Paul Viguier qui devrait voir son chantier démarrer à l'horizon 2015. Une maison de l'enfance en cours de construction viendra compléter cet ensemble immobilier.

- L'éco-quartier des Coteaux de la Seille en cours de réalisation entre Queuleu et Magny accueillera des logements à Haute Qualité Environnementale.

Une politique spécifique de renouvellement urbain dans les ZUS

La Ville de Metz lutte activement contre le processus d'exclusion urbaine et sociale qui au fil des années s'est installé dans certains quartiers. La politique de cohésion sociale a été au cœur des actions d'amélioration du cadre de vie des habitants. Jusqu'en 2008, l'essentiel des moyens en matière de Politique de la Ville était concentré sur Borny. L'équipe municipale a souhaité étendre ses interventions sur les quartiers de la Patrotte et Bellecroix.

- La poursuite du renouvellement urbain de Borny

La Municipalité a poursuivi une politique de renouvellement urbain à Borny en adéquation avec les orientations de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).

Ainsi ce mandat a vu la mise en service de l'Anneau, la nouvelle halle d'Athlétisme. Cet équipement est destiné aussi bien aux athlètes confirmés qu'aux élèves issus des établissements scolaires.

La requalification du quartier s'est poursuivie avec la création du Grand Domaine, un parc avec terrains de jeux situé en plein cœur de Borny.

Située sur le boulevard d'Alsace, la Boîte à Musique (BAM), salle de concert sur 2200 m² offrant 1200 places permettra d'accueillir dans ce quartier de nombreux concerts autour des Musiques Actuelles. Elle sera aussi un lieu d'incubation et d'accompagnement des pratiques amateurs.

Un important travail a été mené par les bailleurs sociaux tels que Metz Habitat Territoire (MHT) avec la rénovation de la Cour de Normandie mais aussi dernièrement un programme de restructuration des Tours du Limousin, devenus Le Clos du Lys.

Enfin, des efforts particuliers ont été menés sur les questions de propreté en partenariat avec Metz Métropole et l'association d'insertion Metz Pole Service et par l'installation de Point d'Apport Volontaires pour limiter la présence de sacs à ordures ménagères sur le domaine public.

Les associations du quartier ont été fortement soutenues par le service Politique de la Ville afin de favoriser éducation, cohésion, accès à la culture, insertion sociale et professionnelle.

Un point d'accès au droit a été ouvert. Des jardins familiaux ont vu le jour avec la mise à disposition de parcelles cultivables.

- La prise en compte de la Patrotte, un quartier oublié par l'ancienne municipalité.

La rénovation de l'échangeur de Metz Nord, le futur pôle d'échange Cassin (METTIS/SNCF) et la disposition du passage à niveau vont faire de la Patrotte un quartier exceptionnel proche du Centre Ville, agrémenté d'espaces verts.

La réalisation du complexe autour de l'AGORA regroupant une médiathèque et un centre social sur 1700 m² viendra compléter les équipements publics tels que celui de la nouvelle Mairie de Quartier, "Le Château".

Les opérations de démolitions de Metz Habitat Territoire des barres d'immeubles rue Théodore de Gargan ont d'ores et déjà permis de diminuer l'habitat insalubre.

Enfin, classé sur la liste nationale des sites « préoccupants », le passage à niveau de la Patrotte a été supprimé et substitué par un pont-rail pour véhicules sous le chemin de fer et d'une passerelle pour les vélos et les piétons.

- Valoriser le quartier de Bellecroix

La Ville a engagé les prémices du nouveau avec la rénovation et l'isolation d'installations

sportives municipales et la réhabilitation de la résidence Désiremont, l'isolation des tours de la rue de Riom et la réalisation de nouveaux logements sociaux BBC, rue de l'Ardèche par MHT.

Aménager des espaces publics plus pratiques et plus conviviaux

- L'achèvement de la requalification la place de la République a permis d'en faire une place d'animation avec de nombreux spectacles mais aussi un réel pôle d'échange plus pratique pour le transport en commun avec l'arrivée de METTIS.

- Le réaménagement de la place Mazelle est considéré comme une grande réussite pour la population c'est un nouveau terrain de jeu pour les enfants du quartier qui en hiver comme en été profite de cet espace. La circulation des piétons dans les voies aux alentours y est désormais sécurisée. La réalisation d'un bassin souterrain géré par Haganis permet aujourd'hui de limiter la pollution de la Seille par le déversement des eaux de ruissellement. Enfin, la requalification du boulevard Maginot et la création de la place Jean Cocteau contribuent à embellir les abords du quartier Outre Seille. Le parking en structure contesté pour son architecture a été embelli grâce à une création artistique en façade d'Esther Stocker.

- Le réaménagement du Square du Luxembourg s'imposait avec le passage de METTIS. La suppression des grilles autour du fortin militaire donne de nouvelles perspectives à cet espace fréquenté par les enfants du quartier et les étudiants.

- Les abords de la gare de Metz ont été totalement revus. D'une part, par la réalisation d'un pôle d'échange multimodal à l'arrière de la gare et d'autre part par la réorganisation de la place du Général De Gaulle permettant désormais d'améliorer la circulation des voyageurs, des personnes à mobilité réduite et du nouveau transport en commun METTIS.

- La place du Roi Georges a aussi bénéficié des réaménagements occasionnés par le passage de METTIS. L'espace y a été réorganisé tout en préservant une offre de stationnement profitable aux commerces du quartier.

- Le square Dornès à la frontière avec Montigny les Metz a connu une reconfiguration complète. Profitant de la réalisation par Haganis d'un bassin de rétention des eaux de pluie, la Ville de Metz y a réorganisé l'offre de stationnement, les itinéraires cyclables et les espaces verts.

- L'entrée de Metz Nord a fait l'objet de l'aménagement d'une nouvelle place nommée Jean Jaurès pour embellir cet espace.

Repenser et améliorer les flux de circulation

Les travaux liés à la réalisation de METTIS ont permis de mener une réflexion approfondie sur la structuration des itinéraires de circulation. Ainsi, l'entrée de ville de Metz Nord a été complètement repensée avec une restructuration de l'entrée d'autoroute (suppression d'un pont) et la disparition du tunnel piéton dégradé reliant Metz Nord à Ste Barbe.

Un point noir a été supprimé comme par exemple sur le boulevard St Symphorien avec la réalisation d'un rond-point au croisement de l'avenue Kennedy.

La première tranche de l'avenue de la Seille a été réalisée permettant une liaison simplifiée entre la voie rapide et le nouveau quartier de l'Amphithéâtre.

La ville de Metz s'est enfin emparée de la problématique du passage à niveau à risque de la Patrotte en engageant enfin les travaux nécessaires pour sa suppression et la requalification des espaces aux alentours.

En partenariat avec le Comité de Quartier de la Grange aux bois, des travaux de sécurisation et de réaménagement de la route d'Ars Laquenexy ont été entrepris.

Entretien l'invisible : une politique responsable de rénovation des réseaux

Les petites économies de maintenance génèrent de grandes dépenses d'investissement quelques années plus tard. **La Ville a donc misé sur des gros efforts pour rattraper le retard pris dans l'entretien de son patrimoine souterrain.**

Tout comme la voirie, les travaux METTIS ont facilité la rénovation de nombreux réseaux souterrains : gaz, électricité, télécommunication ou encore égouts.

Parallèlement à ces travaux et dans le cadre de son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), la Ville a lancé un plan pluriannuel d'investissement pour l'éclairage public très âgé. Les opérations de remise à niveau ont permis par l'installation de nouveaux candélabres, de rajeunir et de sécuriser le parc existant. Elles ont eu aussi pour objectif d'améliorer la qualité de l'éclairage, d'en limiter ses pollutions, de maîtriser les

consommations d'énergie et les coûts de maintenance. Les berges de la Moselle ont aussi bénéficié de ce plan.

L'intervention sur l'éclairage public a induit une économie de 40% de la puissance électrique sur les équipements rénovés sans dégrader la qualité d'éclairage de la ville. Dans cette logique d'économie d'énergie et de développement durable, la Ville a fait le choix d'une restriction de l'éclairage nocturne de ses bâtiments patrimoniaux. Enfin, la Ville a poursuivi une politique d'enfouissement des réseaux aériens.

Le réseau de chaleur urbaine a été entretenu et prolongé, passant de 33 000 à 45 000 logements raccordés. La centrale biomasse de l'UEM alimente avec des plaquettes de bois le réseau depuis 2012.

De nombreux tapis routiers ainsi que des ouvrages d'arts, remparts et murs de quais ont été rénovés grâce à un budget autour de 2 millions/an (hors aménagements METTIS).

La ville poursuit aussi en partenariat avec les opérateurs privés, le déploiement de la fibre optique.

Enfin, des investissements ont été lancés pour l'entretien de certaines canalisations d'eau afin d'optimiser le rendement et de limiter les pertes pour stabiliser le prix de sa distribution. Le rendement de l'eau potable a atteint ainsi 80% pour 75% en 2007.

De nouvelles mobilités pour une nouvelle ville

METTIS ET LE NOUVEAU RESEAU LE MET', LA REVOLUTION DU TRANSPORT EN COMMUN

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbain de l'agglomération de Metz Métropole, beaucoup s'accordaient à dire qu'il était nécessaire de mettre en service un nouveau système de transport en commun afin d'améliorer la qualité du service et le rendre bien plus rapide et attractif.

Avec le lancement de METTIS, la ville sort profondément transformée et modernisée. De manière générale, METTIS peut être considéré comme un des vecteurs les plus efficaces du développement durable en favorisant cohésion et connexion entre les quartiers mais aussi en contribuant à la réduction des émissions carbone.

METTIS est un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) organisé en Transport en Commun en Site Propre. Constitué d'un parc de 23 véhicules, c'est aussi deux lignes en site propre de 18 km au total, 3 parkings relais et un nouveau dépôt rue des Intendants Joba. Chaque véhicule, pouvant accueillir 150 passagers, est bi-articulé pour une longueur de 24 mètres, très maniable grâce à deux essieux directionnels. Sa motorisation est hybride (diesel/électrique) pour une consommation moindre, un fonctionnement plus silencieux avec une traction totalement électrique. Le moteur diesel n'entraîne pas les roues, il fonctionne comme un générateur chargé d'alimenter les batteries en complément du système de récupération d'énergie. Il dispose d'une priorité aux carrefours à feux grâce à un système de détection intégré.

Avec 56% de la population messine résidant à moins de 500 mètres de la plate-forme, c'est aussi près de 80% des emplois qui sont desservis (Technopôle/Actipôle, Universités, lycées, FIM, quartier gare, Hôpitaux, etc..) pour atteindre le chiffre de 36000 voyageurs à terme.

Financé à hauteur de 230 millions d'euros, soit un coût 2 fois moins qu'un tramway, METTIS est plus que la réalisation

d'un Transport en Commun en Site Propre. Son budget intègre en effet les aménagements de façade à façade le long de son site propre ainsi que la requalification des places qu'il traverse. METTIS donne ainsi un nouveau visage à la ville avec des espaces publics repensés et un aménagement paysager adapté.

METTIS est aussi la concrétisation de l'amélioration de la qualité du service public avec un service dès 5h30 du matin jusqu'à minuit accompagné d'un cadencement élevé. La vitesse commerciale est amplifiée par la distribution de titres de transport sur les quais.

La réalisation d'une cabine fermée pour le chauffeur et la présence de vidéo surveillance à quai comme dans les véhicules contribuent à sécuriser ce mode de transport.

METTIS s'inscrit dans la réorganisation du réseau de transport de l'agglomération avec la création d'une nouvelle entité exploitante, les Transports de l'Agglomération Messine (TAMM) et la naissance d'un nouveau réseau le MET'. Ce réseau optimisé se voit compléter par un nouveau service jusqu'à 00h30

Le plan vélo : donner sa place à la petite reine

La Ville de Metz a souhaité adopter un plan vélo dont l'objectif est de faire de Metz une ville 100% cyclable à l'horizon 2020. Deux millions d'euros ont été ainsi investis chaque année pour atteindre lors de ce mandat un premier objectif de 100 km d'itinéraires cyclables.

Cet investissement a été complété par la création de nouveaux points de stationnement vélo ainsi que le développement de l'offre de location de vélos via le réseau Le Met' et la sensibilisation sur le bon comportement à vélo.

Mieux organiser la place de l'automobile en ville

Face à la société du « tout voiture », la Ville de Metz a essayé d'organiser la place de l'automobile sur ses espaces publics tout en favorisant la sécurité des piétons. La ville est un

espace public partagé quotidiennement et chacun doit s'y sentir bien et en sécurité dans le respect de l'autre et de son environnement. **Aujourd'hui, le stationnement à Metz, c'est 14 700 places**, dont environ 57% en parc, 23% en gratuit et 20% en payant sur la voie publique.

La politique de stationnement a été revisitée. Outre les rénovations engagées par les concessionnaires exploitants de parkings souterrains, une tarification plus juste s'est mise en place progressivement afin de favoriser le stationnement en soirée à 50 centimes. Le dispositif de contre marque pour des réductions du coût du parking disponible dans les commerces s'est poursuivi en partenariat avec la Fédération des Commerçants.

En matière de stationnement aérien sur le domaine public, la Ville de Metz et les concessionnaires ont offert **des facilités de paiement avec le règlement par téléphone mobile**.

Des zones bleues ont été instaurées pour limiter l'occupation permanente de place de stationnement par des véhicules ventouses, principalement autour de la gare (Quartier Impérial, Sablon, bas de Queuleu).

Le stationnement résidentiel par macaron et abonnement adopté par plus de 1000 messins, a été lancé afin de permettre aux riverains de stationner dans leur quartier sur une place payante à moindre coût.

Pour les Messins voulant se libérer de la contrainte de possession et de stationnement d'un véhicule, la Ville a **installé un service payant d'Auto-partage** avec mise à disposition de véhicules de location sur des emplacements réservés.

La priorité des piétons a été renforcée par **la création des premières zones de rencontres en France sur l'équivalent de 20 000 m²** (place de Chambre, place St Louis, etc..).

Enfin, une politique de sécurisation de voirie a été mise en œuvre **par l'instauration de zone 30** sur 90 km de voirie, la sécurisation de passages piétons ou la pose de ralentisseurs automobiles.

De 2008 à 2012, **le nombre de piétons blessés a été divisé par deux, passant de 180 à 90**.

Une ville où il fait bon vivre

Metz, Ville Jardin et respectueuse de ses espaces naturels

Après Metz ville verte, Metz est aussi une ville jardin. La nature y est présente jusqu'au cœur de la cité. **580 hectares d'espaces verts sont recensés, soit 12% de la superficie du ban communal et 40m² par habitants.**

Des actions d'aménagement menées par la Municipalité ont permis de préserver, de compléter et d'embellir ces espaces tout en instaurant des bonnes pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement. Cet investissement municipal nationalement reconnu, s'est confirmé **avec le renouvellement du label « 4 fleurs » décerné par le Conseil National des Villes et des Villages Fleuris.**

En 2009, la Ville de Metz signait une convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse afin de réduire la pollution par les pesticides. Cette politique « zéro pesticide » s'est traduite par l'arrêt de l'usage de ces produits pour l'entretien des parcs et jardins, comme pour les trottoirs, voiries ou cimetières municipaux.

Une politique de gestion différenciée des espaces verts a été instaurée qui s'attache à adapter chaque espace vert par un protocole de plantations et d'entretien spécifique en fonction de la nature des sols, de la fréquentation et de la nature des activités.

Parallèlement, la Ville sensibilisée à la disparition inquiétante des abeilles a souhaité installer **des ruches** pour favoriser la préservation de ces ouvrières de la pollinisation (Parc de la Seille, Magny, Devant-les-Ponts, Grange aux bois).

Des jardins éphémères (Place De Gaulle, Place de la Comédie) moins consommateurs d'eau se sont substitués aux tapis floraux.

De nouveaux parcs paysagers ont vu le jour tel que celui du Sansonnet (2,3 ha). Un circuit des sentiers a été créé à Queuleu et à Devant les Ponts.

Les aires de jeux ont été entretenues et modernisées, de nouvelles ont été créées. En

partenariat avec le Comité de Quartier de Magny, une piste de BMX a vu le jour chemin de Blory.

La Ville s'est attachée à la restauration et la renaturation des berges de la Seille dans le cadre de son Agenda 21.

Une passerelle sur la Seille a été réalisée pour favoriser le transit des promeneurs entre le quartier de Queuleu et celui du Sablon. De même à Magny, rue de la Charmine, la nouvelle passerelle piéton/cycle a été inaugurée.

Près d'un hectare de jardins familiaux a été réalisé et un jardin pédagogique des plantes toxiques a été aménagé au Cloître des Récollets.

Un espace naturel pédagogique et convivial sur le quartier des Hauts de Vallières, initiative de l'association CPN Coquelicots a vu le jour. Sur 5000m², cet espace destiné aux familles rassemble un jardin naturel, une haie vive, un jardin partagé, une zone humide, une prairie fleurie, un parcours d'aventure et un verger.

La Ville a initié et soutenu la création de **nombreux jardins partagés** favorisant échange, solidarité et convivialité.

Chaque année, la culture s'est aussi invitée dans nos jardins avec **l'événement l'Art dans les Jardins** favorisant la découverte d'œuvres artistiques installées aux cœurs de ces espaces naturels.

Une ville bien entretenue

La propreté des espaces publics à Metz est à la fois une exigence de nos concitoyens pour la qualité de leur cadre de vie et une mission fondamentale de service public. Ainsi, c'est chaque année, **près de 10 millions d'euros** qui ont été consacrés dans le budget municipal pour l'entretien de près de 350 km de voiries.

La Propreté urbaine est aussi liée à un enjeu économique pour la ville. **Par des techniques d'interventions innovantes**, une modernisation a été engagée afin de donner aux touristes et aux messins l'image d'une ville propre et agréable.

Enfin, c'est aussi une question d'hygiène. Il est intolérable de retrouver des déchets ou des déjections canines sur la voie publique. Pour lutter contre les incivilités, la ville déploie des moyens de sensibilisation et de verbalisation auprès des riverains, avec les écoles et les associations. Elle s'appuie **sur sa nouvelle brigade propreté et ses médiateurs**,

ou encore les ambassadeurs du tri de Metz Métropole.

Un effort particulier a été porté sur l'enlèvement des tags avec la simplification des procédures administratives pour les propriétaires mais aussi par l'investissement dans de nouveaux moyens techniques bien plus efficaces.

Pour lutter contre les déjections canines, la ville a installé plus de 150 distributeurs de canipoches et a mis en œuvre une sévère politique de verbalisation.

Enfin, une politique d'insertion professionnelle dans ce domaine a été mise en œuvre par un partenariat renforcé avec l'association d'insertion Metz Pole Services.

Mécanisation de la collecte et prévention des déchets

La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole a adopté le principe **d'une réforme de la collecte des déchets ménagers par la mécanisation**. Il s'agit de remplacer progressivement les sacs déposés au sol par une collecte mécanique de conteneurs roulants.

Cette réforme va dans le sens de l'amélioration de la propreté en évitant le nettoyage de résidus de sacs sur les trottoirs. Chaque secteur ayant ses spécificités, la Ville de Metz a fait le choix d'avancer quartier par quartier en concertation avec les habitants.

Ainsi à Metz, les quartiers de Magny et de la Grange aux Bois sont désormais collectés par conteneurs. Dans le quartier Outre Seille, **des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) plus adaptés sortent de terre progressivement, de même que dans les zones urbaines sensibles (ZUS) à Borny/Patrotte/Chemin de la Moselle.**

La réduction générale des déchets et l'amélioration du tri sélectif contribuent à une meilleure valorisation des déchets et à la diminution des quantités incinérées de 1000 tonnes chaque année.

Un plan de prévention des déchets a été mis en œuvre au sein de Metz Métropole afin de respecter les objectifs de réduction de la production de déchets fixés par le Grenelle de l'Environnement

L'incinération des déchets non recyclables dans l'Usine de Valorisation des Déchets d'Haganis alimente le réseau de chauffage urbain de l'UEM, lui-même en plein développement (+30%).

Lutter contre les nuisances urbaines et prévenir contre la délinquance

La Ville a renforcé ses moyens en matière de sécurité. Dès 2009, un travail de réorganisation de la Police Municipale a entraîné une meilleure répartition dans tous les quartiers avec des missions de proximité pour des actions de prévention de la délinquance. La mise en place de permanences dans les Mairies de Quartier permet de faciliter le dialogue avec les habitants et d'assurer une réponse directe à leurs inquiétudes.

La Police Municipale a aussi pour mission de réguler le trafic et le stationnement.

Une coordination avec la Police Nationale, quasi-inexistante auparavant a été instaurée afin de créer la complémentarité sur les interventions en matière de répressions de la délinquance.

Un investissement important a financé **la réalisation d'un nouveau poste de police municipal rue Chambière**, plus pratique en matière d'intervention en raison de sa localisation le long d'un boulevard. Un bureau des objets trouvés y a été créé **ainsi qu'une fourrière dédiée aux véhicules non homologués confisqués tels que les quads (plus de 80 confiscations).**

La création de médiateurs pour la tranquillité publique a apporté des moyens supplémentaires de dialogue pour faire respecter la réglementation et le bon voisinage aux abords des établissements d'animations privés. Les équipes de médiation en fonction jusqu'à 2h00 du matin en fin de semaine sont adossées à la police municipale qui peut intervenir en cas de besoin.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été réactivé. Ce Conseil rassemble les différents acteurs de la prévention (municipalité, justice, police nationale, etc.) afin de réaliser des états des lieux et de mener des actions conjointes.

Des opérations de sensibilisation au respect du code de la route, telle que « j'écoute mon scoot » ont été conduites dans les établissements scolaires de la ville.

Enfin, chaque été, dans le cadre de **l'opération « Tranquillité vacances »**, les administrés peuvent, en cas d'absence, demander la surveillance de leur domicile en s'inscrivant auprès des services municipaux.

Bien grandir et bien vieillir à Metz

Metz est une ville intergénérationnelle. La Municipalité accompagne les familles, de l'enfant au senior. Elle encourage les échanges entre les générations tout en répondant au besoin de chacune.

Répondre aux besoins des familles en matière de petite enfance

La ville de Metz via son Centre Communal d'Action Social (CCAS) répond aux besoins des parents et des enfants en proposant des solutions innovantes et adaptés à l'évolution de notre société.

Pour permettre aux parents de travailler la nuit ou en horaires atypiques, le CCAS a ouvert le multi-accueil de la Grange aux Bois de 6h à 22h. **Une nouvelle structure d'accueil « Au clair de la Lune » a ouvert ses portes dans le quartier de Bellecroix en janvier 2010.** Elle accueille les enfants 24h/24. Le CCAS gère ainsi aujourd'hui directement 12 multi-accueil collectifs et familiaux.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre, la Municipalité a lancé les travaux de réalisations **de la Maison de l'Enfance** dans un bâtiment à Haute Qualité Environnementale (HQE). Cet espace qui ouvrira ses portes en avril 2014 est doté de 60 places et d'une ludothèque de 600m².

La signature d'une charte de qualité relative à l'accueil d'urgence petite enfance vise à assurer la communication entre le CCAS et les associations œuvrant auprès des familles en difficulté sociale. Elle développe le suivi et l'accompagnement des familles.

Pour renforcer l'information de proximité et accompagner les 700 assistantes maternelles agréées privées dans leur rôle éducatif, le CCAS a **créé un troisième Relais Assistantes Maternelles (RAM).**

La création du Pass'Eveil permet aux enfants d'avoir accès aux deux ludothèques ainsi qu'à la jardinothèque du CCAS tout au long de l'année, d'emprunter des jeux et de participer gratuitement à toutes les animations proposées.

Une politique scolaire totalement revisitée

Dès 2008, la Municipalité a affiché sa volonté de redonner toute sa place à l'enfant à l'école et après l'école. Ainsi, d'importants moyens financiers ont été débloqués afin de mener des travaux dans les 72 écoles primaires publiques, d'améliorer la pause méridienne, de réaliser de nouveaux restaurants scolaires ou encore de créer un accueil périscolaire digne d'une ville comme Metz.

La Ville de Metz a ainsi **engagé un programme ambitieux de rénovation de ses équipements scolaires pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants.** C'est ainsi près de 2 millions d'euros par an qui ont été affectés sur des travaux de rénovation, de mise en accessibilité ou d'efficacité énergétique.

La Municipalité a développé un service de restauration scolaire et de périscolaire de qualité et accessible à tous les élèves des écoles publiques messines.

Cette politique s'est traduite par l'instauration d'une tarification basée sur le quotient familial. Le prix du repas est ainsi compris entre 1,50 € et 3,90 € (pour mémoire le coût du repas pendant la pause méridienne est de 13,70 €). En 2012, en partenariat avec le CCAS, une aide financière a été proposée aux familles les plus modestes allant jusqu'à la gratuité durant un mois.

Face au déficit en matière d'équipement de restauration, **de nouveaux sites d'accueil ont ouvert et certains restaurants ont été transformés en self-services.** Pour compléter ces nouveaux équipements, de nombreux partenariats ont été établis comme par exemple avec le collège Jules Lagneau à Bellecroix, le collège Jean Rostand à Devant les Ponts, l'IUFM boulevard Paixhans ou encore des résidences seniors du CCAS. L'objectif a été de limiter les déplacements des plus petits qui parfois étaient obligés de se rendre à la restauration par l'intermédiaire de transports en commun. Ces solutions ont aussi contribué à limiter la fatigue tout en permettant dans le cas de la restauration dans des résidences seniors, d'assurer un échange intergénérationnel.

Au final, après avoir disposé de 13 sites de restauration en 2007, **c'est désormais 24 sites qui permettent lors de la pause méridienne de servir les 3200 repas journaliers aux écoliers messins.**

Un effort particulier a aussi été produit sur la qualité avec deux menus végétariens par mois et l'utilisation d'un maximum de produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Cet effort a valu une **attribution par la presse spécialisée d'une note de 17/20 sur la qualité de ces repas.**

Enfin, l'encadrement de la pause méridienne a été réorganisé avec la prise en charge des enfants par les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM). Cette prise en charge était jusque-là assurée par des vacataires insuffisamment formés. Ces personnels complémentaires aux ATSEM ont d'ailleurs vu leur statut évoluer avec l'annualisation de leur contrat. L'effort de la Ville s'est concrétisé par une augmentation de la fréquentation de près de 33%. **En 2007, 2167 élèves messins déjeunaient à la restauration scolaire, ils sont désormais près de 3200. Depuis la rentrée 2013, la Municipalité a initié des activités culturelles lors de la pause méridienne avec le lancement du dispositif Entr' Act**

En matière de périscolaire, la ville a souhaité développer une politique en s'appuyant sur des contrats avec des associations telles que les MJC. 16 associations interviennent pour accueillir les enfants. **Le budget alloué à cette politique est passé de 30 000€ à près de 600 000€.** Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la participation de la ville a été complétée par une aide de l'Etat pour le lancement de la réforme. En 2013, le périscolaire du soir profitait à 1005 enfants et celui du matin profitait à 260/300 enfants.

La politique scolaire s'est également traduite par des actions menées durant le temps scolaire pour favoriser l'épanouissement de l'enfant. Ainsi, **l'opération « Ecolier au Spectacle »** a fait découvrir le théâtre aux enfants, l'animation **« Nora Lutin »** a contribué à les sensibiliser aux pratiques artistiques conjuguées aux nouvelles technologies multimédia.

Enfin, depuis 2009, **le programme de réussite éducation (PRE) met en œuvre des actions ciblées et un suivi renforcé,** en lien avec les enseignants et les travailleurs sociaux, dans les quartiers concernés par la politique de la ville. Ce dispositif s'appuie sur une analyse individuelle des difficultés de chaque enfant.

Bien vieillir à Metz

Les seniors, de plus en plus nombreux sont pour la ville un atout indéniable contribuant au dynamisme économique, culturel et associatif. Depuis, 2009, le CCAS de Metz

mobilise chaque année, habitants, acteurs associatifs et institutionnels **pour l'organisation des « Assises Seniors »** afin de réfléchir à des solutions pour améliorer la cohabitation des générations avec le développement de services et de pratiques adaptées.

Le CCAS a obtenu fin 2009 le label national « Bien Vieillir-Vivre Ensemble » pour une durée de 5 ans. Cette distinction vise à encourager une politique spécifique s'appuyant sur la signature d'une charte de 10 engagements afin de faciliter la vie des seniors à Metz. Cette charte intègre des questions telles que le logement, les loisirs, la mobilité ou encore les aménagements urbains.

Cette politique s'est ainsi concrétisée par exemple par **la création du « Pass Avant'âges »** destiné aux 65 ans et plus permettant une prise en charge d'une partie de l'adhésion ou l'abonnement pour la pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs. Elle se concrétise aussi par des appels à projet pour favoriser les échanges intergénérationnels ou encore par l'acquisition d'un minibus pour faciliter les sorties et les rencontres entre les résidents des foyers-logements.

Parallèlement, le CCAS a complété son volet social afin de venir en aide aux personnes âgées isolées à domicile. D'une part, **un réseau de veille et de solidarité a été mis en place** entre le CCAS, les services municipaux et les bailleurs sociaux afin de mieux identifier les personnes âgées isolées. D'autre part, un assistant de convivialité a été recruté et vient compléter le travail d'accompagnement social. Il effectue des démarches administratives ou des achats spécifiques pour des seniors et peut les accompagner à des rendez-vous chez des professionnels de santé.

Enfin, depuis 2012, **la Ville distribue des colis de Noël** qui contribuent à un petit geste et une petite pensée de la Municipalité pour les personnes âgées et particulièrement celles qui n'ont pas ou plus de famille proche. Plus de 2000 colis ont été remis aux Messins de plus de 70 ans et non imposables.

Améliorer la santé des messins

La Municipalité s'est investie pleinement dans les questions de prévention en matière de santé. Elle a ainsi adhéré en 2009 au **Réseau Français des Villes Santé (RFVS) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**.

Des cycles de conférence santé sont ainsi organisés chaque année dans les salons de l'Hôtel de Ville. Réalisées en collaboration avec les associations porteuses de projet et le milieu médical, ces conférences informent le grand public en matière de santé.

La Municipalité a aussi engagé, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et l'Amodemaces, une action importante en faveur du dépistage du cancer du sein. Cette initiative a abouti en 2010 à la signature d'une charte avec de nombreux partenaires qui se sont mobilisés pour sensibiliser les femmes de plus de 45 ans au dépistage. La Ville a formé des médiatrices santé dans le quartier de Metz Borny avec comme rôle de transmettre le message de prévention aux femmes les plus isolées. L'engagement de la Ville s'est aussi traduit par un soutien à la course « La Messine » dédiée à ce message de prévention.

Une exposition dans les salons de l'hôtel de ville, le « côlon tour » a consisté à sensibiliser sur le dépistage du cancer du côlon.

Dans un autre domaine de prévention, la Municipalité a réuni une quarantaine de structures professionnelles et bénévoles autour **d'un collectif d'engagement dans la lutte contre le sida**. Ce collectif se mobilise chaque année dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida pour organiser une manifestation d'envergure et sensibiliser le grand public sur cette grave maladie. De la même manière, l'opération Téléthon a aussi bénéficié d'un soutien municipal.

Afin de lutter contre les risques d'accidents cardio-vasculaires, la Municipalité a fait **l'acquisition de défibrillateurs** entièrement automatiques disponibles dans des bâtiments municipaux. Grâce à un partenariat mené avec les pharmaciens d'officine de la ville, 40 défibrillateurs ont été installés en façade de ces établissements.

Dans le cas de la prévention sur la consommation d'alcool, la Ville a lancé en 2012, **le Label Nuit qui vise à la prévention des risques routiers chez les jeunes consommateurs**. Cette politique s'est traduite par la mise en place de stands de prévention dans les discothèques et le chèque taxi cofinancé par les discothèques, les taxis et l'Etat.

Création en 2001 d'un atelier santé ville dont l'objet est d'animer sur les quartiers en zone urbaine sensible un réseau d'associations et de professionnels intervenant en matière de santé et de développer des actions d'informations et de sensibilisation auprès des populations fragiles.

Enfin, en matière d'aménagements, la Municipalité et l'agglomération ont veillé à ce que le nouvel hôpital de Mercy et sa maternité soient desservi le mieux possible par le METTIS afin de favoriser la mobilité des patients, des personnels et des visiteurs.

Être jeune à Metz

La Municipalité a souhaité donner toute sa place à la jeunesse messine en élaborant une politique favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'initiative et l'engagement, sans oublier l'animation et les loisirs. Un accent particulier a été porté sur les étudiants en les associant à la vie de la ville.

Une politique d'animation pour la jeunesse

La Ville de Metz a choisi d'accentuer son soutien à la vie associative et d'accompagner les structures jeunes dans leur politique d'animation et d'accompagnement en matière de loisir tout comme en matière d'insertion.

Ainsi, les activités pour tous les jeunes de 6 à 25 ans se sont amplifiées. La Ville a élargi l'offre éducative sur l'ensemble des quartiers en engageant un partenariat actif avec les 22 centres socio-culturels ayant en charge la gestion et l'animation de nombreux équipements communaux. Ces bâtiments ont d'ailleurs fait l'objet de diagnostic et de travaux de mises aux normes énergétiques.

Les animations estivales ont accueillis de nouvelles activités sportives comme culturelles. **L'École des Sports**, présente sur 5 sites messins, accueille régulièrement 1000 jeunes en après-midi et les initie aux activités de pleine nature.

La création de Metz Plage a permis aux jeunes et aux familles de passer du bon temps sur le plan d'eau et d'y pratiquer chaque année de nombreuses activités. Plus qu'un évènement estival, Metz Plage est au cœur d'une politique sociale qui contribue aux loisirs de familles qui n'ont pas les moyens de partir en vacances.

Un soutien amplifié du monde associatif

Le monde associatif a été plus largement soutenu financièrement sur la base de contrat d'objectifs et de moyens. Ce sont près de 15 millions d'euros qui ont été versé annuellement au secteur associatif. Cette politique a exprimé la reconnaissance de leur rôle dans la démocratie locale. Cette place essentielle a d'ailleurs été rappelée lors de

l'organisation d'Assises de la Vie Associative Messine. En soutenant l'action des associations, la Ville contribue ainsi à répondre à de nombreux besoins de proximité, à favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, à développer les solidarités et le mieux vivre ensemble.

Favoriser l'initiative, l'engagement et l'expression des jeunes

En coopération avec les structures socio-éducative, la Municipalité a développé des outils pour accompagner les initiatives des jeunes.

La Ville de Metz s'est ainsi engagée en partenariat avec l'Etat dans le dispositif « Envie d'Agir » qui soutient les projets à l'initiative des jeunes, en proposant un financement, un soutien logistique et une valorisation de leurs actions.

En créant dès 2008 le **Collectif des Energies Urbaines** regroupant des associations issues des cultures urbaines, la Ville de Metz à favoriser l'émergence de talents et la reconnaissance des nouveaux arts dit urbains. Ce collectif a reçu le soutien de l'association QuattroPole et en 2013, des ateliers d'échanges culturels ont été organisés conjointement par les associations messines, allemandes et luxembourgeoises.

Associer les étudiants à la vie de la cité

Placer l'étudiant au cœur de la cité, telle était l'ambition de l'équipe municipale. Cet objectif a été rendu possible grâce à une politique événementielle soutenue par la ville et l'agglomération et la création d'une délégation à la vie étudiante.

L'évènement « Étudiant dans ma Ville » a été initié en 2009 en lien avec les associations étudiantes messines et le nouveau Conseil de la Vie Etudiante. Ainsi chaque année, pendant une journée puis quatre jours pour les éditions 2012 et 2013, les étudiants ont pu investir la ville pour un évènement festif et participer à des temps de rencontres avec les autres étudiants et la population Messine.

En novembre 2010, la Municipalité a complété ce dispositif événementiel par les premiers **« échanges gourmands »** invitant les familles messines à accueillir des étudiants étrangers pour partager le repas dominical.

La Ville de Metz et l'agglomération ont aussi apporté leur soutien à d'autres animations

telles que les Jeux du Technopôle, les Journées Franco-allemandes ou encore le Festival Etudiant contre le Racisme.

Cette participation à la vie de la cité doit également se traduire au travers d'un engagement solidaire en direction des populations les plus fragilisées. L'implication des jeunes étudiants dans des actions citoyennes de proximité est un élément très fort pour le renforcement du tissu social, en même temps qu'il leur offre l'occasion de développer de nouvelles relations, de nouvelles compétences. Cette idée a pu se concrétiser avec la **mise en place de colocations étudiantes à projet solidaires (projet KAPS, « Koloc A Projets Solidaires »)** dans le quartier de la Patrotte. L'objectif est de favoriser des colocations d'étudiants dans les quartiers populaires et de les accompagner dans le montage de projets citoyens construits avec les habitants.

En matière de citoyenneté, l'association des élèves ingénieurs de l'ENIM a instauré chaque année une journée de sensibilisation et de nettoyage du Centre-ville en partenariat avec le Pôle Propreté Urbaine de la Ville de Metz.

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Avec la mise en place de dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (emplois d'avenir, CAE, Services civiques, apprentissage), la Ville de Metz a donné l'exemple.

Outre son soutien à la Mission Locale de Metz pour l'insertion des Jeunes et à celui du CLAJJ pour l'accompagnement dans le logement, la Ville a créé **des bourses au permis de conduire** afin d'accompagner la mobilité des jeunes demandeurs d'emploi en difficulté financière. Le bénéfice de ce dispositif implique en contrepartie un engagement citoyen du jeune dans une activité associative.

Une ville solidaire

Notre pays traverse une crise économique et sociale très dure. Dans ce contexte, la Municipalité a choisi de protéger les plus défavorisés. Ainsi, la Ville a mis en place de nombreuses actions concrètes afin de créer un « bouclier social » car la solidarité urbaine est au premier rang de ses préoccupations.

Renforcer la solidarité par un bouclier social

La Ville par son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a apporté sa contribution à la lutte contre l'exclusion.

Ainsi, la ville a doublé son budget de secours accordé aux Messins en difficulté. Le CCAS a mis en place **les chéquiers d'accompagnement personnalisés** pour une allocation adéquate des aides pour l'alimentation, l'hygiène, l'énergie et l'habitat.

La Municipalité a aussi ouvert une Halte de Nuit, cofinancée avec l'Etat et gérée par une association partenaire. Elle vient compléter l'offre d'accueil déjà existante par une alternative aux centres d'hébergement d'urgence classiques.

Chaque semaine, une « veille sociale messine » est aussi organisée en lien avec les associations et les services en charge de l'urgence sociale à Metz.

Un « **Guide de l'urgence sociale** » a été élaboré en partenariat avec des associations et des secours.

Des permanences du CCAS ont été mises en place dans les Mairies de Quartier pour aider les Messins dans leurs difficultés quotidiennes.

Enfin pour les familles les plus démunies, le « **Pass Metz Loisirs** », destiné aux enfants de 4 à 12 ans offre une déduction de 50 euros maximum pour toute activité sportive, culturelle ou socio-éducative encadrée et étalée sur une durée d'au moins trois mois. C'est plus de 1000 enfants messins qui ont pu bénéficier de cette aide. En 2012, la Municipalité a souhaité élargir ce dispositif aux 4-14 ans.

Dans le même ordre d'idée, la Ville de Metz et son CCAS se sont associés à l'Association Jeunesse Plein Air pour aider les familles les plus modestes à envoyer leur enfant

pour la première fois en centres de vacances. C'est ainsi 70 enfants qui ont bénéficié de ce dispositif.

La prise en compte du handicap, une approche transversale dans la politique municipale

Depuis 2008, la Ville de Metz s'est engagée dans une démarche d'adaptation de la ville afin de la rendre accessible à tous. Par ailleurs, la volonté municipale a été de traiter la question du handicap de manière transversale au sein de toutes les délégations. Un conseiller délégué à ces questions a été nommé au sein de l'exécutif afin de veiller à la prise en compte de ces problématiques. Enfin, en mars 2012, la Ville a créé une Commission Communal pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

La politique municipale s'est traduite par une déclinaison autour de 3 thèmes : sensibilisation, information et mise en accessibilité des bâtiments publics.

En matière de sensibilisation, la ville a participé à l'organisation du Salon Autonomie Grand Est destiné aux professionnels et aux particuliers qui est l'occasion de présenter innovations et solutions pour l'autonomie à tous les âges de la vie et les handicaps. La ville a noué des partenariats sur cette question avec l'IRTS et l'IRA et a effectué un travail de sensibilisation des écoliers.

En matière d'information, un guide des bonnes pratiques a été édité et une première borne d'accessibilité universelle a été installée place de la République. Ce dispositif propose des informations sonores avec un plan tactile et des inscriptions en braille.

Enfin, en matière d'investissement, c'est **un programme d'investissement de 12 millions d'euros** qui a été établi pour la période 2012-2016 afin de répondre à la législation en matière de mise en accessibilité des bâtiments publics. La Ville a ainsi réalisé des diagnostics et a entamé de nombreux travaux d'aménagements comme par exemple dans des écoles ou des gymnases. Des opérations de recensement de logements accessibles ont été aussi menées en partenariat avec Metz Métropole et la ville a veillé à ce qu'à chaque scrutin électoral, les bureaux de vote soient accessibles.

L'accompagnement social pour l'emploi

La création de nouveaux locaux Metz Emploi Insertion rue du Four du Cloître en coopération avec Pôle Emploi était une nécessité afin d'améliorer l'information pour les demandeurs d'emploi. Dans des locaux plus spacieux, ils peuvent ainsi bénéficier de conseils, d'informations, d'accès à des services numériques afin d'avancer dans leurs recherches.

Parallèlement, la Ville de Metz a mis en œuvre une politique d'insertion professionnelle exemplaire pour les publics très éloignés de l'emploi.

Elle s'est concrétisée au sein des services de la Ville par la **mise en place de chantier d'insertion, par l'embauche en emploi d'avenir ou en contrats aidés**, par le développement de l'apprentissage dans certains services ou encore par un **partenariat pour l'emploi des jeunes délinquants accompagnés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)**.

Dans ses grands projets d'investissement, la Municipalité a instauré le recours systématique aux **clauses d'insertion sociale dans les marchés publics municipaux**. Ainsi ce sont plus de 4 000 heures de travail pour la Boîte à Musique, 6 700 heures pour METTIS qui ont été effectués sur les chantiers par des chômeurs très éloignés de l'emploi.

L'insertion professionnelle des étudiants a été favorisée en partenariat avec l'Université de Metz et la CCI par l'organisation annuelle à l'Hôtel de Ville de « **Stage en poche** » mettant en relation entreprises et étudiants.

Enfin, pour faciliter l'emploi féminin, la Municipalité a amélioré son offre d'accueil en matière de Petite Enfance avec des horaires décalés et garderie de nuit. Des conventions de financement de places « halte-garderie » ont été conclues avec des entreprises.

Une ville culturelle et sportive

Des événements culturels pour faire rayonner la ville et créer du lien social

Pour effacer l'image de la « belle endormie », l'équipe municipale a multiplié les événements et les animations culturelles. Grâce à cette action volontariste, elle a suscité la curiosité et un rayonnement au-delà des frontières.

De nombreux domaines culturels ont été valorisés, que ce soit en matière d'art contemporain avec la **Nuit Blanche et Arts en Stock**, le théâtre avec le **Festival Passages** et la célébration de Bernard Marie Koltes, la littérature avec le « Printemps du livre » et le festival « **Littérature et Journalisme** », les arts de rues avec le **festival Hop Hop Hop**, la musique avec le festival « **Musiques Volantes** » ou « Metz en Fêtes ».

Les fêtes de la Saint Nicolas et de la Mirabelle, grands événements populaires locaux, ont été totalement revisitées avec par exemple pour la Mirabelle, l'élection de la reine à Metz Plage.

LA REORGANISATION DE LA GESTION DES EQUIPEMENTS CULTURELS

Pour rationaliser la gestion des équipements culturels, la Ville de Metz a regroupé ses équipements culturels au sein d'un **Etablissement Public de Coopération Culturelle, Metz en Scènes**, véritable outil de promotion de la création local et de promotions des spectacles. Metz en Scène assure ainsi la gestion de l'Arsenal et des Trinitaires qui ont vu leur fréquentation augmenter. Par soucis d'économie de gestion, « Metz en Scène » gèrera aussi la nouvelle Boîte à Musique (BAM), salle de concert pour les musiques actuelles dont la construction est quasiment achevée.

En partenariat avec Metz Métropole et la Région Lorraine, l'**Orchestre National de Lorraine (ONL)** a aussi été fortement soutenu. Une salle de répétition à côté de la piscine Belletanche lui est attribuée.

L'Arsenal a bénéficié de travaux d'aménagements

comprenant la création d'une billetterie dans le petit hall ouvrant sur la place de la République et celui d'un hall bi-fonctionnel pouvant accueillir le public en début de spectacle.

Des moyens financiers importants ont aussi été débloqués par l'agglomération messine pour entretenir ses équipements. C'est près de 1,45 M d'euros qui sont consacrés pour une première tranche de rénovation de l'**Opéra-Théâtre**. De même, l'**école des Beaux Arts (ESAL)**, les **Musées de la Cour d'Or** et le **Conservatoire Régional** ont aussi fait l'objet de **travaux d'entretien lourds**.

Enfin, la ville a bien sûr contribué à la **promotion du Centre Pompidou** en lui apportant les aides financières et logistiques nécessaires en matière de subventions de fonctionnement, de communication et de promotion.

La culture accessible à tous

L'objectif de la Municipalité en matière de culture est d'animer le territoire mais aussi de toucher des publics différenciés. Les actions culturelles ont ainsi été étendues à l'ensemble de la ville.

En matière d'équipements, cette politique se traduit par la **réalisation bientôt achevée de la Boîte à Musique à Borny** ou de la **médiathèque/centre social à la Patrotte**.

En matière d'animation, cette politique s'est aussi concrétisée par la mise en œuvre de résidences d'artistes dans les quartiers favorisant ainsi une interaction avec les écoles et les centres sociaux.

Enfin, la ville de Metz s'est attachée à faire la **promotion de la lecture en étendant la gratuité des Médiathèques au moins de 26 ans et en diminuant fortement le montant de l'abonnement annuel**. La Médiathèque de Borny a fait l'objet d'une extension et celle du Sablon d'une rénovation. La fréquentation a suivi, augmentant de 25% au cours du mandat.

Une politique sportive tournée vers tous les publics !

Élément fondamental de la vie d'une ville, le sport est un vecteur de cohésion, d'intégration et joue un rôle éducatif important. Il est un formidable vecteur d'énergie,

d'enthousiasme, de fierté et d'identité pour l'ensemble des Messins.

Incontournables pour le développement du sport, les associations sportives messines sont la pierre angulaire de la politique sportive municipale. Elles favorisent l'accès à tous les publics aux disciplines sportives, jouent un rôle prépondérant dans l'animation de la ville et sont également très présentes dans les quartiers.

Les clubs sportifs ont ainsi fait l'objet d'un soutien avec la mise en place d'un accompagnement financier conséquent à hauteur de 2,9 millions d'euros par an et d'un système d'avance en début de saison.

Dans les différents quartiers messins, **les clubs ont pu bénéficier de nouveaux aménagements** : terrain synthétique pour le FC Devant les Ponts, réhabilitation et extension des vestiaires de l'UL Plantières et du C.O Bellecroix, terrain de futsal à la Grange-aux-Bois, réhabilitation des vestiaires et mise aux normes du gymnase A.Malraux. En outre, un programme d'investissement pour favoriser l'accessibilité et le handisport a été mené.

En matière événementiel, les clubs ont pu bénéficier d'infrastructures de qualité que ce soit la **Halle d'Athlétisme**, le **Palais Omnisports des Arènes** ou le **complexe St Symphorien**. Ces équipements sportifs ont pu accueillir l'**Open de Moselle**, le **Meeting Athélor** (1^{er} meeting indoor d'athlétisme français). Des événements mondiaux tels que le **Championnat du Monde de Trampoline**, la **coupe d'Europe Junior de Basket**, le **Tour de France 2010** se sont déroulés à Metz ainsi que de nombreux matchs internationaux.

Un nouveau gymnase a vu le jour à la Grange-aux-Bois et un **programme de rénovation et de performances énergétiques** a été mis en œuvre dans les piscines et les **gymnases les plus vétustes**.

La ville de Metz a créé un grand événement populaire avec son **nouveau Marathon** qui pour sa troisième année a accueilli près de 5200 participants.

L'accompagnement des clubs de haut niveau dont près d'une dizaine s'est renforcé à travers l'excellence des pôles et centres de formation à l'image de Metz Handball ou du FC Metz avec de très bons résultats. Il est à noter les nombreux titres nationaux, internationaux des ces clubs ainsi qu'une participation en finale d'une coupe d'Europe de Metz Handball et deux coupes d'Europe de le Ronde pétanque.

Améliorer et diversifier l'offre de logements

L'offre de logement contribue à l'attraction de la ville. Pour cette raison, la ville de Metz a engagé une politique volontariste en faveur de l'accès aux logements sociaux et privés. **L'objectif est de permettre à des familles et à des jeunes de s'installer à Metz mais aussi de favoriser la mixité sociale des quartiers.**

Encourager le renouvellement urbain et l'habitat social

Metz Habitat Territoire (ex OPAC de Metz), a connu dans le passé des difficultés financières qui ont nécessité un plan de redressement. **La Ville de Metz a participé aux travaux de remise en état du patrimoine de ce bailleur social.**

Ce soutien financier a accompagné la mise œuvre d'un **programme d'isolation des logements et de rénovations des chaufferies**. La ville a aussi soutenu des programmes de démolitions dans le cadre d'opération de renouvellement urbain comme pour les logements rue Théodore de Gargan à la Patrotte. Elle a aussi encouragé des programmes de constructions en exonérant les bailleurs sociaux de la Taxe Locale d'Équipement.

Afin de favoriser la mixité sociale des quartiers, **un seuil d'un minimum de 20% de logements sociaux a été fixé pour les projets de ZAC (Zone d'Aménagements Concertés).**

Enfin, l'agglomération a adopté un **Programme Local de l'Habitat (PLH)**. Ce programme participe aux côtés des bailleurs publics à l'effort de création d'une offre nouvelle en matière de logements aidés sur l'ensemble du territoire. Ce programme s'est concrétisé par le soutien à la construction neuve ou à l'acquisition-amélioration d'immeubles anciens.

Le projet Descartes sur le site de l'ancienne école à Borny avec la construction d'une vingtaine de logements individuels à coût maîtrisé est un bel exemple d'une opération de renouvellement urbain initiée par la commune en coopération avec des promoteurs privés.

Améliorer l'habitat privé

La Municipalité a adopté un **Programme d'Intérêt Général (PIG) contre l'habitat dégradé**. Ce dispositif contribue à maintenir un parc de logements privés à vocation sociale en privilégiant une politique d'amélioration de la qualité de ces logements. L'objectif est aussi d'augmenter le parc accessible en priorisant le conventionnement qui ouvre droit aux aides au logement.

Le lancement **du dispositif « Habiter Mieux »** consiste en l'octroi d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour permettre aux propriétaires occupants modestes de réaliser les travaux de rénovation thermique nécessaires pour diminuer les consommations d'énergie.

Dans les ZUS, la collectivité a adopté une politique pour accompagner les copropriétés en difficultés financières.

Enfin, le **dispositif « Garantie des Risques Locatifs »** assure les propriétaires de logements vacants depuis plus d'un an contre d'éventuels impayés de loyers ou de dégradations après le départ du locataire. Il a aussi pour objectif pour des jeunes ménages ou des familles d'accéder à la possibilité de se loger sans avoir recours à la caution d'un tiers.

Favoriser l'accès au logement des jeunes

La Ville de Metz a souhaité favoriser l'accès au logement pour les jeunes qui rencontrent souvent des difficultés pour y accéder en raison d'un manque de garanties ou de moyens.

La Municipalité apporte ainsi son soutien financier et logistique au **Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)**, une association qui accompagne les jeunes dans leur recherche de logement. Le CLLAJ organise chaque année en partenariat avec la ville un **Salon du Logement des Jeunes** afin de les aider à accéder à un logement tout en les informant des dispositifs existants.

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le **dispositif « coup d'Pouce Logement »** permet aux jeunes âgés de moins de 25 ans de bénéficier sous conditions de ressources, de 200€ d'aide sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisé destinés à l'acquisition d'équipements tels que du matériel électroménager ou du mobilier.

Enfin, pour les étudiants, la Ville a soutenu une politique de colocations solidaires en finançant l'association l'AFEV. L'agglomération a quant à elle financé de nouvelles chambres universitaires.

Une politique citoyenne

La Municipalité a donné la parole aux habitants et les a écouté au cours de ce mandat. De nombreux projets initiés par les nouvelles structures de concertation ont vu le jour grâce à un dialogue fructueux entre les services municipaux, les élus et la population. La Ville s'est ainsi attelée tout au long de ces six dernières années à faire la promotion de la citoyenneté et de la participation des habitants dans la décision publique. Cette démarche a pour objet de faire comprendre aux habitants qu'ils sont potentiellement acteurs des décisions publiques notamment en raison de leur précieuse expertise d'usage.

Des institutions pour favoriser la participation

Afin d'établir de faciliter les échanges et de favoriser la participation, la Ville de Metz a créé de plusieurs instances participatives.

Dans les 11 quartiers messins, des **Comités de Quartier ont vu le jour**, accompagnés par des Agents de développement du nouveau service citoyenneté de la Ville. Les échanges au sein de ces Comités ont apporté des idées novatrices et ont contribué à l'amélioration de projets et plus généralement du cadre de vie. Ces nombreux échanges ont ainsi abouti à des réalisations comme par exemple à l'implantation de centre de maintenance METTIS, rue des Intendants Joba à la Patrotte, la mise en œuvre de sentiers ou de guides de quartier comme à Devant-les-Ponts, Sablon, Centre-Ville et Nouvelle Ville, ou encore un travail sur la requalification de la RD 999 à la Grange-aux-Bois. Mais plus encore, les Comités de Quartier ont participé à l'animation de la ville avec l'organisation de fêtes de quartier ou marches populaires pour favoriser le lien social au sein de ces quartiers. **Le « Printemps des Citoyens » et les « dialogues citoyens »** organisés chaque année ont été l'occasion de dresser des bilans ou d'échanger sur des thèmes impactant la vie municipale.

D'autres institutions ont vu le jour, tel que le **Conseil Economique et Social Local (CESL)**, espace d'échanges et de concertation composé de trois collègues avec des représentants issus du monde associatif et syndical ou de personnalités qualifiées.

Le **Conseil Municipal des Enfants (CME)** a été l'occasion de faire participer des enfants élus au sein des écoles primaires à cette démarche citoyenne et le Conseil Local de la Vie Etudiante a été un outil pour favoriser l'intégration des étudiants dans la vie de la Cité.

Dernièrement, un **Conseil des Seniors** a vu le jour afin d'accompagner la politique de la Municipalité en faveur de cette génération d'habitants.

Enfin, la Ville de Metz a mis en place **des ateliers urbains** et a organisé des réunions d'informations pour inviter la population à se prononcer sur des projets de restructuration urbaine de leur quartier: ZAC du Sansonnet, ZAC des Coteaux de la Seille, Grand Projet Urbain de Metz Nord, Réaménagement du secteur Belle-Isle/St Vincent ou encore requalification du périmètre de l'ancien hôpital Bon Secours.

Favoriser le lien social, le respect de l'autre et le devoir de mémoire

Outre les grands événements culturels et sportifs organisés par la Municipalité et favorisant lien social et rencontre, la Ville a encouragé toutes les initiatives associatives et particulières allant dans le sens du « Mieux vivre ensemble ». Elle s'est ainsi attachée par exemple à faire la promotion de la **Fête des Voisins** en apportant une aide logistique aux collectifs d'habitation souhaitant s'impliquer dans ce moment de convivialité.

La Ville s'est engagée dans la lutte contre les discriminations. Elle a ainsi signé la charte de la diversité pour former et sensibiliser son personnel sur ces questions. **Un Plan de Lutte contre les Discriminations** a été mis en œuvre fondé sur des procédures aptes à garantir l'égalité de traitement des administrés, sans considération de leur âge, sexe, nationalité, origine réelle ou supposée, orientation sexuelle, handicap, etc... Chaque année l'événement **« Novembre de l'égalité »** rappelle l'engagement de la Ville dans ce combat.

En partenariat avec le Tribunal de Grande Instance et le parquet, la Municipalité a aussi créé au sein du Pôle des Lauriers à Borny, un **Point d'Accès aux Droits** afin d'apporter aux Messins un accompagnement par des spécialistes dans toutes leurs démarches juridiques: contentieux, médiation, aide à la résolution de conflits, etc...

Face à l'oubli et à l'érosion du temps, la Municipalité s'emploie aussi à mener des **actions autour du devoir de mémoire**, en coopération avec l'Inspection Académique, les établissements scolaires messins et l'Office

National des Anciens Combattants (ONAC). Signe concret de cet engagement, un élu de l'équipe municipal a reçu une délégation spécifique pour suivre cette question.

Dans le cadre de la réconciliation franco-allemande, des élèves allemands et luxembourgeois se sont mêlés à des scolaires français pour participer aux cérémonies du 11 novembre.

Enfin, en liaison avec les associations patriotiques soutenues par la Ville, l'équipe municipale s'est attelée à rassembler des partenaires **pour le financement de la sécurisation du Fort de Queuleu**, haut lieu de la résistance à Metz.

Malgré les restructurations militaires, la Ville de Metz s'attache ainsi à entretenir et à maintenir des liens forts qui ont lié depuis toujours la population à l'armée française.

Et demain ? Vers 2030 et au-delà

A la lecture de ce bilan, nous pouvons être **fiers des projets mis en œuvres** et des **actions portées**. Mais six années, c'est trop peu. Si nous avons réussi à inaugurer certains équipements tels que le METTIS, d'autres comme la Boîte à Musique, la médiathèque de la

Patrotte ou la Maison de l'enfance ne seront achevés qu'au lendemain des élections municipales de mars prochain. Notre programme de campagne de 2008 est quasiment réalisé mais notre **projet continue** et beaucoup reste encore à faire. Ces élections ne doivent être pour nous qu'une étape car nous **avons confiance dans le choix des messins** en mars prochain. Durant ces six années, nous avons essayé de fournir la réflexion et le travail nécessaires pour crédibiliser, nos équipes, nos choix politiques et techniques.

Si pour le moment, les Messins apprécient l'apaisement de la ville avec la fin des travaux pour la réalisation du METTIS qui ont perturbé leur quotidien pendant près de 3 ans, la majorité municipale de son côté s'est déjà

lancée dans le travail d'écriture **d'une nouvelle page possible de l'histoire de Metz**.

En effet, depuis plus d'un an, une démarche prospective « Metz 2030 » a été engagée pour réfléchir sur l'avenir et le devenir de la capitale régionale. Dans un contexte où certains territoires doutent de leurs forces et de leur capacité à affronter l'avenir, le bilan de ce travail prospectif montre l'extraordinaire potentiel de la ville et de son environnement territorial.

Toujours aussi mobilisés et motivés, Dominique Gros et sa future équipe municipale poursuivront leur action pour le développement d'une ville qu'ils aiment passionnément.